

# Inscription



## L'enfant

Nom : .....

Prénom : .....

Date de naissance : ...../...../.....

Adresse : .....

.....

Taille tee-shirt :  5/6 ans     7/8 ans     9/11 ans     12/14 ans  
 S     M     L     XL     XXL

Lieu des cours :  Hoerd - Mardi     HautePierre - Mercredi  
 HautePierre - Vendredi     Orangerie - Mercredi

Autre :  Génération Gospel Kids

Collez la photo de votre enfant.  
(Obligatoire pour les nouveaux inscrits)

## Les parents

### Mère de l'enfant

Nom : ..... Prénom : .....

N° de portable : .....

Adresse mail : .....

### Père de l'enfant

Nom : ..... Prénom : .....

N° de portable : .....

Adresse mail : .....

## Santé

Votre enfant a-t'il un problème de santé particulier ou un régime alimentaire spécifique ?     oui     non

Si oui, lequel ? .....

.....

## Droits de reproduction et de diffusion

Les représentants légaux autorisent l'Association Gospel Kids à utiliser, à titre gratuit, l'image et la voix de leur enfant, reproduites sur les photographies et vidéos réalisées au cours des concerts, manifestations, enregistrements et répétitions. Les images et les enregistrements de voix réalisées dans ce cadre pourront être exploitées (reproduction, diffusion) sans limite de durée, dans les conditions suivantes :

- concernant l'image : sur support papier, CD-Rom, Dvd, clé usb, internet, réseaux sociaux, affiches, plaquettes et flyers
- concernant la voix : sur CD-Rom, Dvd, clé usb, internet et réseaux sociaux

Votre signature en bas de page vaut pour accord.

## Inscription

Le montant de l'inscription pour les cours de gospel s'élève à 100 euros pour la saison 2024/2025. Pour tout autre membre de la même famille, il est prévu une réduction de 10 euros, soit une cotisation de 90 euros pour les enfants suivants.

Paiement :  par chèque     en espèces     par virement

Si vous le souhaitez, vous avez la possibilité de faire un don à l'association, celui-ci est déductible des impôts.

Je fais un don de ..... euros à l'Association Gospel Kids.

Fait à ..... Le ...../...../.....

Signature :

# Règlement



Saison 2024/2025

## Règlement de la chorale Gospel Kids

Nous vous souhaitons la bienvenue dans l'Association Gospel Kids !

Cette notice a pour but de vous expliquer le déroulement de l'année à venir pour votre enfant.

Les cours de chant de l'association auxquels les enfants peuvent s'inscrire librement sont répartis sur 3 secteurs : Hoerdt, le quartier de l'Orangerie et le quartier de HautePierre.

Merci de remplir la fiche d'inscription et de nous la remettre dans les meilleurs délais, accompagnée du paiement, d'une photo et de ce règlement signé.

Lors des concerts, chaque enfant doit venir vêtu d'un bas noir, de chaussures noires et du haut Gospel Kids (qui sera prêté aux enfants lors des concerts).

Cette tenue est obligatoire.

Nous vous transmettrons régulièrement au cours de l'année les plannings des concerts à venir (par mail et version papier lors des répétitions). Merci de bien renseigner votre adresse e-mail pour que nous puissions vous donner le maximum

d'informations quant à l'organisation des différentes représentations.

Nous demandons à chaque enfant d'être le plus assidu possible au cours de l'année afin de bien maîtriser le répertoire et les chants pour les concerts.

La présence de votre enfant aux différentes représentations est importante mais pas obligatoire. Nous vous enverrons un calendrier des concerts par e-mail, ainsi qu'un lien pour inscrire votre enfant une dizaine de jours avant chaque représentation.

Nous restons à votre disposition pour répondre à vos éventuelles questions. Vous pouvez, pour cela, nous écrire à l'adresse suivante :  
gospelkids-communication@hotmail.fr

Nous vous souhaitons, ainsi qu'à votre enfant,  
une très belle saison 2024/2025.

## Règlement de la chorale des Gospel Kids

En t'inscrivant chez les Gospel Kids, tu t'engages à :

- 1 Respecter les autres choristes
- 2 Porter la tenue Gospel Kids (chaussures noires, bas noir et haut Gospel Kids) lors des concerts
- 3 Respecter ta tenue de concert et prendre soin de tes affaires
- 4 Respecter les décisions artistiques du maître de chœur quant au choix des solistes ou des choristes lors d'événements exceptionnels (l'assiduité des enfants sera prise en compte lors des choix des choristes pour les concerts à effectif réduit)
- 5 Respecter l'équipe d'encadrement
- 6 Signaler ta participation aux concerts via le lien envoyé par e-mail.

Nom et prénom de l'enfant : .....

Signature de l'enfant :

Signature des parents :